

Nouveau partenariat entre l'UMGCCP et GRDF : équipements gaz et gaz verts, le duo gagnant pour décarboner le secteur du logement

Pascal Housset, président de l'union des métiers du génie climatique, de la couverture et de la plomberie (UMGCCP) et Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, renouvellent leur engagement visant à promouvoir l'usage du gaz et des gaz verts dans les logements, en construction neuve comme en rénovation. L'UMGCCP, Union Métiers de la fédération française du bâtiment (FFB) et GRDF, principal distributeur de gaz en France, signent un partenariat de 3 ans pour accompagner les entreprises et artisans chauffagistes vers une utilisation efficace et sobre de l'énergie.

Pascal Housset a souligné que, « ce partenariat initié permet de mutualiser nos expertises respectives afin de favoriser le déploiement de technologies innovantes, telles que la pompe à chaleur hybride gaz – la PAC hybride -. Nous partageons avec GRDF la conviction qu'un mix énergétique diversifié, s'appuyant sur la complémentarité des énergies et sur les atouts du gaz et du gaz vert, reste la meilleure solution au profit des consommateurs français. »

Laurence Poirier-Dietz a ajouté que, « le renouvellement de cet engagement illustre notre volonté commune de faire du gaz une énergie essentielle pour atteindre la neutralité carbone dans les bâtiments, grâce à l'essor des gaz verts. La France ne peut se passer du gaz pour décarboner le secteur du logement. »



Maintenir une diversité de solutions, indispensable pour réussir la transition écologique à un coût acceptable

Dans les logements collectifs comme individuels chauffés au gaz, la chaudière à très haute performance énergétique (THPE) permet de réduire immédiatement jusqu'à 30 % les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et la facture des particuliers et des entreprises. L'installation de chaudières THPE - solution techniquement robuste - est totalement maîtrisée par les installateurs comme par les professionnels de la maintenance et ce, à un coût compétitif.

PAC hybride, une solution adaptée au chauffage des logements en rénovation comme neufs ...

Dans les logements individuels déjà raccordés au gaz, et dans les bâtiments neufs à proximité du réseau de gaz, l'installation de PAC hybride permet également de décarboner les bâtiments. L'équipement combine une PAC électrique de moyenne puissance et une chaudière gaz THPE grâce à un système de régulation intelligent, qui permet jusqu'à 40 % d'économies d'énergie par rapport à une ancienne chaudière. La PAC hybride apporte une réponse à la nécessaire question de l'efficacité énergétique en alliant les atouts des deux technologies. Cette solution illustre parfaitement la complémentarité nécessaire des énergies pour la maîtrise des coûts et le pouvoir d'achat des clients. Conforme à la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs - la RE2020 - la PAC hybride est une solution adaptée aussi bien à la rénovation qu'aux logements neufs.

... et compatible avec le gaz vert

Le gaz vert, énergie renouvelable produite localement à partir de matières organiques et de déchets des territoires, permet d'augmenter la part d'énergie renouvelable dans les consommations d'énergie. Dès 2030, les gaz renouvelables pourraient représenter 20 % de la consommation de gaz ; en 2050, la France a le potentiel de couvrir 100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz renouvelables. Le gaz vert est déjà 100 % compatible avec les équipements gaz.

Professionnalisation de la filière et partage d'expertises, au cœur du partenariat

Les adhérents de l'UMGCCP pourront se professionnaliser afin de se prévaloir de « mentions » pour attester de leur expertise et de leur engagement pour valoriser certaines solutions - mentions « PAC hybride » ou encore « acteur engagé gaz vert » -. L'évacuation des produits de combustion est également un sujet central en rénovation pour les logements collectifs et fait l'objet d'une mention « conduit de fumée ».

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.



À propos de l'UMGCCP

L'UMGCCP est l'Union des Métiers de la Couverture, de la Plomberie et du Génie Climatique et est affiliée à la Fédération Française du Bâtiment. L'UMGCCP regroupe 14 500 entreprises dont 75% ont moins de 10 salariés. L'UMGCCP représente 2/3 du chiffre d'affaires du secteur. Elle couvre un vaste champ d'interventions telles que chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation, ramonage, fumisterie, couverture, et zinguerie.

L'UMGCCP contribue au développement et à la promotion de ses métiers. Elle défend et représente la profession dans les instances au sein de la filière et intervient en appui des entreprises et du réseau FFB. Elle participe à la rédaction des normes et agit dans les domaines de la qualité, de la prévention, de la formation et assure une veille technologique.

Contact : 01 40 69 52 94 - accueil@umgccp.ffbatiment.fr

Crédit photo : GRDF